

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messenger suisse de France

Band: 9 (1963)

Heft: 5

Rubrik: Suisses de France : à l'écoute!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SUISSES DE FRANCE

★
A L'ÉCOUTE !
★

M. Paul GILLIAND

quitte la Direction

de la Chambre de Commerce

Suisse en France

M. Paul Gilliand, Directeur général
de la Chambre de Commerce suisse en

France, quittera son poste le 31 août 1963 pour rentrer en Suisse, où le Conseil d'Etat genevois lui a confié une importante mission.

C'est le 1^{er} janvier 1957 que M. Paul Gilliand, après avoir été rédacteur au *Journal de Genève* et occupé divers postes dans l'économie suisse, avait succédé à M. Jean de Senarclens.

Ces six années, capitales dans l'histoire de l'Europe et de la France, le furent aussi pour la Chambre de Commerce suisse en France qui, grâce à la compétence et à l'esprit d'initiative de son Directeur, s'adapta rapidement aux circonstances nouvelles.

En effet, arrivé en régime de protectionnisme douanier et de contingentement, M. Gilliand sut comprendre qu'avec la libération des échanges, intervenue fin 1958, la tâche de la Chambre de Commerce suisse en France ne prenait pas fin, mais qu'au contraire, la transformation de l'Europe ouvrait devant elle de nouvelles perspectives d'ac-

tivité, d'autant plus importantes pour l'industrie suisse que les problèmes étaient entièrement neufs.

La signature du Traité de Rome avec toutes ses conséquences, la tentative de création d'une grande Zone de libre échange et son échec final, la séparation de l'Europe en deux blocs économiques, nécessitaient pour l'industriel une information rapide et objective, difficile à trouver parmi le fatras des nouvelles tendancieuses émanant de partout.

C'est un des mérites de M. Gilliand d'avoir tout de suite pressenti l'ampleur de la tâche qui attendait la Chambre de Commerce suisse en France, et les services qu'elle pouvait ainsi rendre à l'entreprise privée et à la Suisse.

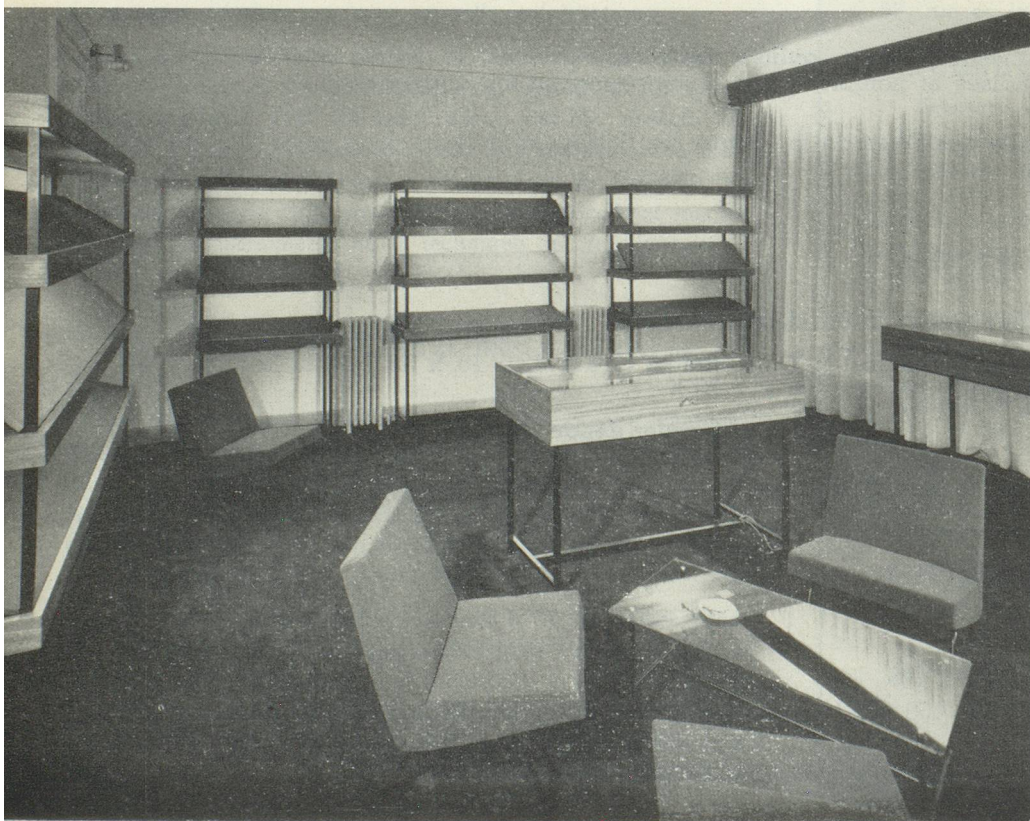
Mais, tandis que les services d'information de la Chambre de Commerce suisse en France prenaient ainsi toujours plus d'importance, — on sait en particulier que la *Revue économique franco-suisse* a conquis une place importante dans l'éventail des publications économiques et le rôle utile qu'elle joue en expliquant la politique de notre pays et les problèmes de notre économie —, la physionomie des échanges franco-suisse se modifiait aussi.

L'expansion française, la concurrence internationale toujours plus vive sur le marché français, obligent l'industrie suisse à des efforts constamment renouvelés et, là encore, sous l'impulsion de son Directeur, la Chambre de Commerce suisse en France a compris qu'elle avait un rôle à jouer, et le Salon d'exposition pour produits suisses qu'elle vient d'inaugurer montre qu'elle agit dans la bonne direction.

A sa finesse, son sens de l'humain, son dynamisme, M. Gilliand ajoute une qualité très rare : celle de voir loin tout en sachant attendre le moment précis où il peut engager l'action qu'il veut entreprendre. Et parce qu'il a su, au travers d'une période particulièrement difficile et mouvementée, définir une ligne de conduite, son action à la Chambre de Commerce suisse en France portera des fruits encore longtemps.

Mais, avec son départ, cette Compagnie perd un grand Directeur, et toute la Colonie suisse un ami charmant qu'elle espère revoir souvent.

Vue de l'un des Salons d'Exposition



UNE HEUREUSE INITIATIVE



*Allocution prononcée par M. Paul Gil-
liand, lors de la présentation à la presse
du Salon d'exposition de la Chambre de
Commerce suisse en France*

MESDAMES, MESSIEURS,

Je suis très heureux de vous souhaiter une cordiale bienvenue et de vous présenter une nouvelle réalisation de notre Compagnie. Elle nous tient particulièrement à cœur et nous sommes fiers de vous la montrer.

Pourquoi un Salon d'exposition en faveur des produits suisses ?

C'est une réalisation qui se veut modeste et ambitieuse à la fois. Modeste, car nous voulons pallier ainsi l'absence d'une véritable Maison suisse, dont vous savez que, malgré de nombreux projets et de nombreux espoirs, elle ne peut encore être édifiée.

Fallait-il pour autant priver la production suisse d'une vitrine à Paris ? Nous ne le pensons pas, et c'est la raison pour laquelle, estimant « qu'un bon tiens vaut mieux que deux tu l'auras », nous avons voulu donner aux exportateurs helvétiques la possibilité de faire valoir à Paris leurs créations.

Nous croyons que le moment est favorable. En effet, habitué depuis quelques années à la concurrence, attiré, depuis la suppression des contingents industriels par les produits étrangers, le consommateur français est devenu exigeant. Avant de faire son choix, il désire comparer et examiner attentivement.

Le producteur suisse a donc un intérêt

primordial à lui présenter à loisir ses articles dans un cadre accueillant qui puisse favoriser la prise de contact, l'étude du produit, la discussion d'affaires. Jusqu'à présent, l'exportateur suisse devait se contenter souvent de montrer, soit des collections réduites, soit de trouver refuge dans des chambres ou des salles d'hôtels peu aptes à de telles manifestations, soit encore de donner rendez-vous dans des bureaux dans lesquels il ne pouvait d'ailleurs parfois pas réunir tous ceux qu'il aurait aimé toucher.

Une autre raison pousse aux confrontations qu'il nous plairait d'organiser dans ce salon. Si les exportations suisses en France ont enregistré l'an dernier des résultats satisfaisants et si, à première vue, on peut penser qu'elles ont beaucoup d'atouts pour croître encore à l'avenir, il ne faut pas nous cacher que certains obstacles apparaissent. Si l'exportateur suisse veut maintenir sa présence traditionnelle sur le marché français il devra comprendre combien il est indispensable de faire un nouvel effort commercial et de ne pas demeurer attaché au succès passé. Tant que la construction européenne n'est pas mise au point, les discriminations douanières qui, jusqu'à présent, pouvaient encore être surmontées, commencent, pour certaines branches, de provoquer des gênes sensibles.

D'autre part, les poussées inflationnistes relevées dans l'économie suisse impliquent souvent des prix de vente trop élevés par rapport à ceux que la concurrence nationale et internationale peut encore présenter sur le marché français. L'industrie suisse doit montrer au consommateur français son avantage à acquérir des produits de très haute qualité et surtout d'une rigoureuse spécialisation, ce dernier caractère étant, à notre avis, la meilleure chance de succès pour la production suisse en France.

Pour ces raisons, nous souhaitons que ce salon d'exposition rencontre la faveur des exportateurs suisses et nous vous remercions, Mesdames et Messieurs, de nous aider à atteindre ce but.

Nous espérons que la formule mise

au point soulèvera l'intérêt. Elle est la suivante : un exportateur suisse est désireux de montrer sa production à de futurs clients, voire à son réseau de représentants, voire aussi aux délégués de la presse spécialisée, bref aux personnes pouvant s'y intéresser. Nous mettons alors à sa disposition ce salon et nous effectuons pour lui tous les services annexes et qui représentent souvent une lourde charge pour celui qui n'est pas sur place. Nous établissons les listes d'invités, nous envoyons les invitations, nous convions la presse quotidienne et la presse spécialisée, selon les cas, nous organisons les réceptions, nous présentons, le cas échéant, des films ou diapositives, nous mettons à la disposition de l'exportateur le personnel qualifié, nous transmettons la documentation éventuelle aux personnes intéressées, nous faisons toutes démarches exigées par cette présentation. En un mot, l'exportateur n'a plus qu'à venir au jour fixé à Paris prendre contact avec ceux que nous avons réunis pour lui.

Un détail encore : si nous avons prévu des tarifs forfaitaires pour la mise à disposition du salon, ainsi que du hall d'entrée qui peut être aménagé lui aussi en salle d'exposition, tous les autres services sont payés sur justificatifs, ce qui est la garantie, pour l'exposant, que cette nouvelle activité de notre Compagnie est faite réellement pour lui et à son profit.

Notre vœu est qu'une gamme très complète de la production suisse puisse trouver place dans nos locaux dont nous espérons qu'ils deviendront également le lieu de rencontre de tous les partisans de l'amitié franco-suisse.

Nous aimerions que, par cette nouvelle activité, nos amis français connaissent la diversité de la production helvétique dont peut-être, trop souvent, ils n'ont qu'une image simplifiée. C'est pourquoi, nous sommes spécialement heureux d'inaugurer officiellement ces salons par une exposition du livre suisse, mise sur pied avec la collaboration de la Société des libraires et éditeurs de la Suisse romande.

Inauguration du Foyer de la Mission Catholique Suisse

10, rue Violet, PARIS, 15°

La Mission Catholique Suisse, fondée en novembre 1959, a pour but de s'occuper des jeunes Suisses de Paris, de donner aux personnes isolées un appui moral et matériel et de visiter les malades jeunes et vieux.

Après avoir terminé la transformation et l'aménagement de son foyer, acquis en janvier 1961, la Mission est désireuse de resserrer les liens entre elle et les membres de la Colonie Suisse de Paris en vue d'une collaboration plus étroite.

Elle a l'honneur d'inviter tous ses amis des deux Confessions à participer à l'inauguration officielle qui se tiendra le 15 et le 16 juin 1963.

L'aumônier :

Abbé SCHILLIGER.

Le président :

Victor HELFENBERGER.

PROGRAMME

Samedi 15 juin à 20 h. 30 : Soirée d'information, placée sous le haut-patronage de Mme Agostino Soldati. Accueil par le président, M. Helfenberger. Projection sur l'activité de l'œuvre. Chansons des jeunes gens. Buffet.

Dimanche 16 juin : A partir de 9 h., visite de la maison. A 15 h., réunion pour les pensionnaires de la maison de retraite et les personnes âgées, avec projection. A 19 h. 30, messe solennelle pour les bienfaiteurs.

SCULPTURE

Une exposition de sculpture suisse moderne aura lieu à Paris du 21 juin au 14 octobre 1963, au Musée Rodin. Due à la double initiative de M. Marcel Joray, de Neuchâtel, organisateur des expositions de sculpture contemporaine qui ont lieu à Bienne tous les

quatre ans, et de Mme Cécile Goldscheider, conservateur du Musée Rodin, elle réunira les œuvres d'environ vingt-cinq de nos artistes. Elle sera patronnée par les autorités françaises et les autorités fédérales suisses, la Fondation Pro Helvetia assumant la majeure partie des frais de l'entreprise.

★ ★ ★

Aix-les-Bains

ASSEMBLEE GENERALE DE L'UNION SUISSE DE SAVOIE

Sous la présidence d'honneur de M. Wyler, Consul à Annecy, cette réunion s'est tenue à l'Hôtel de la Régence le 24 mars 1963.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir, en plus de M. le Consul et Madame, M. Vuilleumier, Président central des Sociétés « Léman-Mont-Blanc » et Madame. M. le Premier-Adjoint au Maire et Madame nous ont honorés de leur présence. Une quarantaine de membres de notre Union ont également répondu à l'invitation du Comité.

La tradition veut que notre réunion annuelle soit toujours précédée d'un repas-choucroute arrosé d'un vin blanc de Savoie. L'ambiance d'optimisme ainsi créée facilitait les travaux de l'après-midi.

L'assemblée se déroula donc selon le rite habituel. Les décisions ainsi que les rapports moral et financier furent approuvés à l'unanimité. M. le Consul nous informa des actualités suisses. Après les différentes allocutions de circonstance, l'assemblée se termina sous le signe de l'amitié entre nos membres et les invités. Ce fut une excellente journée pour l'Union et les nombreux amis français dont nous apprécions la sympathie.

Le carnet du Messenger

On nous prie d'annoncer la mort de M. Otto Spreng, décédé le 29 mars 1963, à l'âge de 56 ans, en son domicile, 52, avenue Alphanod, à Saint-Mandé (Seine).

Pontarlier

M. MARCEL CHABLOZ
REELU PRESIDENT
DE LA SOCIETE SUISSE

La Société Suisse de Pontarlier et environs a tenu son assemblée générale annuelle dans la salle de réunions du Grand Café Français, décorée à cet effet des drapeaux suisse et français et des emblèmes de tous les cantons suisses.

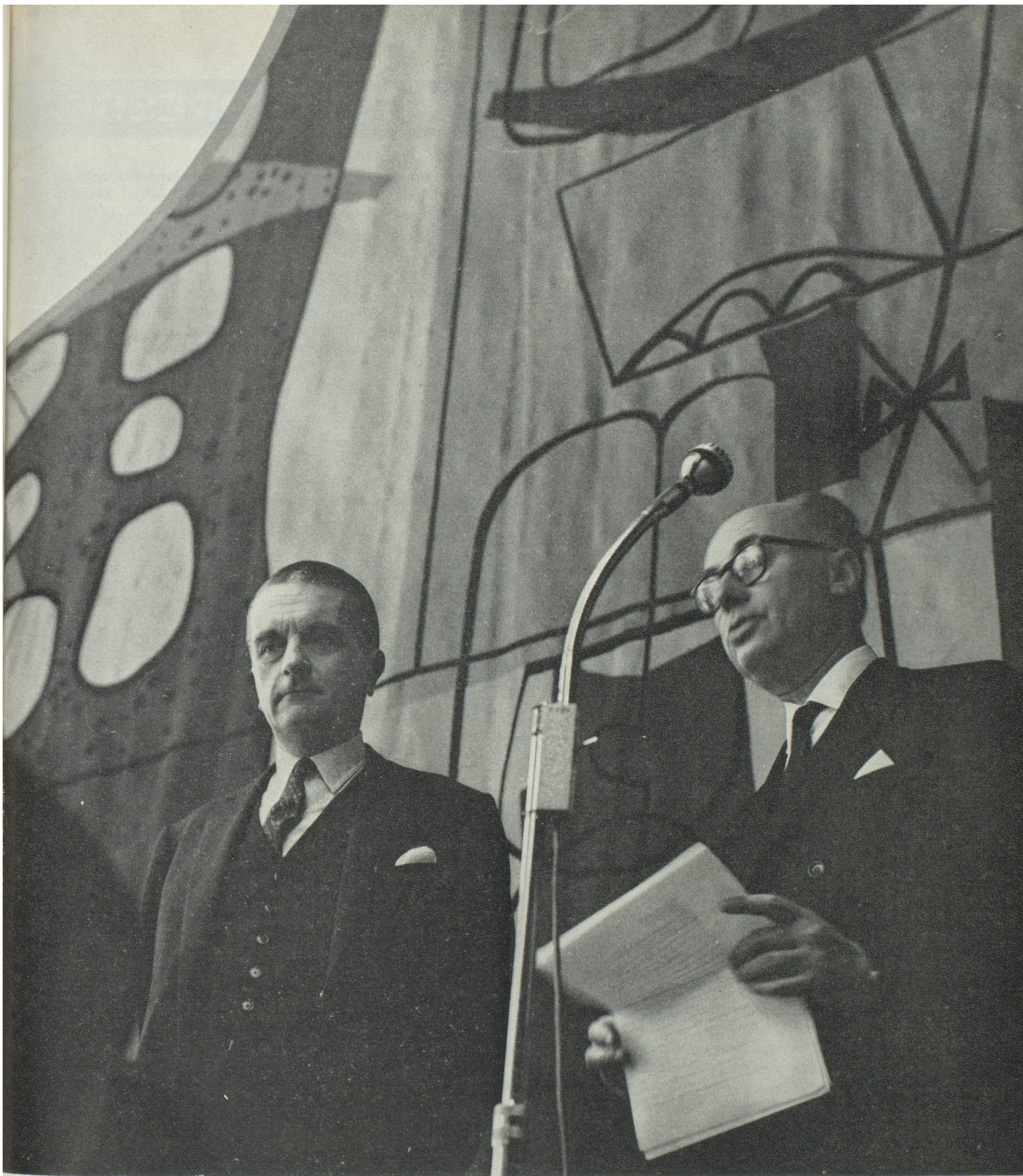
M. Chabloz présidait la réunion, entouré de MM. Borel, Grobet, Montandon, Fruwach et Schneidegger, membres du Comité. Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale, la parole fut donnée à M. Grobet, trésorier, qui fit un exposé succinct de la situation financière très confortable.

M. Chabloz souligna ensuite l'essor de la Société, fondée en 1959, essor tangible certes, mais insuffisant à son gré, et c'est avec sa franchise coutumière qu'il fit part aux nombreux membres présents des divers aspects de la vie de la Société. L'ordre du jour prévoyait le renouvellement du président et du Comité; M. Chabloz ayant fait part de son intention d'abandonner la présidence à l'un de ses collègues du Comité, l'assemblée, unanime, l'en dissuada. Un vote à bulletin secret, demandé par le président et prévu dans les statuts de la Société, maintint à l'unanimité la présidence à M. Chabloz, qui reçut des remerciements pour les services rendus, tant au sein de la Société, qu'à la section des œuvres sociales de celle-ci.

Après la nomination d'un nouveau membre au Comité, en la personne de M. Blauenstein, fut discutée la question de l'excursion en 1963, excursion qui, fit remarquer le président, est devenue une tradition. D'abord réservée aux seuls membres et à leur famille, elle est actuellement ouverte depuis deux ans déjà à tous, membres et amis français. Elle aura lieu cette année au lac Bleu (Oberland bernois), le 23 juin.

Nous ne nous étendrons pas sur l'organisation impeccable de ces excursions, qui permettent à tous de passer une agréable journée de détente au grand air.

En somme, une assemblée constructive et toute empreinte d'amitié due à l'énergique impulsion du président, secondé de son Comité.



PARIS

Jeudi 25 avril, Son Excellence M. Agostino Soldati, Ambassadeur en France de la Confédération Helvétique, et M. Bernard Barbey, Délégué permanent auprès de l'U.N.E.S.C.O., ont présenté à M. René Maheu, Directeur Général de l'U.N.E.S.C.O., une tapisserie offerte par la Suisse à l'Organisation.

Réalisée par le lissier Pinton, sur un carton de Le Corbusier, cette tapisserie, qui mesure 6 m 80 sur 3 m 50, doit orner l'un des murs de la Salle V, dont la Suisse a offert à l'U.N.E.S.C.O. la décoration et l'ameublement.

(photo Vauthey).